



SECTEUR FEDERAL DE LA REGION DE DIJON

**ELECTIONS CE/DP
Du 26 mars 2009
Résultats régionaux**

**LA CGT CONFIRME SON INFLUENCE
ET SA PLACE DE 1^{ère} ORGANISATION
SYNDICALE**

Avec 42,21% à l'élection des Délégués du Personnel et 38,94% à l'élection du Comité d'Etablissement, la CGT conforte sa place de 1^{ère} organisation syndicale. Plus de 12 points séparent la CGT de la deuxième organisation syndicale.

Ce résultat est à apprécier au regard des évolutions importantes intervenues sur la région depuis 3 ans, les multiples restructurations, le fort renouvellement du corps électoral et la diminution des effectifs.

En participant à ces scrutins à plus de 77%, les cheminots ont de nouveau démontré leur attachement au fait syndical et la légitimité de leurs représentants.

La CGT est le 1^{er} syndicat chez les Maîtrises et Cadres, ce qui traduit l'exigence que soient pris en compte leurs avis dans les choix stratégiques de l'entreprise.

La CGT devient la 1^{ère} organisation syndicale chez les Agents de Conduite avec un gain de 4,55 % (+ 6,20% si on y ajoute les suffrages exprimés chez les Agents de Conduites du Fret sur le périmètre régional).

C'est également dans un contexte particulier lié à la nouvelle loi sur la représentativité syndicale et les opérations de recomposition syndicale fortement encouragée par la Direction SNCF que la CGT sort renforcée puisqu'elle est la seule organisation syndicale à passer la barre des 30 %, seuil requis pour qu'un accord d'entreprise soit valable. Cette situation devrait contraindre la Direction à changer d'attitude vis à vis de l'organisation syndicale majoritaire.

Ceux qui misaient sur un recul significatif de la CGT en sont pour leurs frais.

Par ce vote les cheminots ont manifesté combativité, responsabilité et ont validé un syndicalisme revendicatif de proximité qui sache répondre à leurs préoccupations locales, qui allie la contestation au mauvais coups, l'action, les propositions et les négociations afin d'obtenir des résultats bénéfiques à l'ensemble des personnels.

La démarche de la CGT centrée sur la défense des revendications de tous les cheminots, appuyée par une pratique démocratique et animée du souci de créer les conditions de l'unité syndicale comme facteur de rassemblement et d'efficacité, se trouve une nouvelle fois confortée.

RESULTATS CGT

DP

Exécution sédentaire	52,03%	- 1,09%
Agents de Conduite	34,38%	+ 4,55%
Maîtrise	42,99%	+ 0,97%
Cadres	14,47%	+ 1,19%

CE

Exécution	47,31%	+ 2,09%
Maîtrise	38,40%	+ 0,30%
Cadres	11,59%	- 0,25%

Le passage des cheminots de l'activité Fret au CE national Fret, la proportion des effectifs maîtrises et cadres en augmentation par rapport aux agents de l'Exécution, leurs incidences sur la composition des collèges (6 à l'Exécution, 4 en Maîtrise, 2 chez les Cadres au lieu d'un 7-3-1 en 2006) et la recomposition syndicale avec l'UNSA qui a bénéficié du renfort de la CFTC, ont contribué à réduire le nombre d'élus titulaires CGT de 5 à 3 dans le 1^{er} collège, la CGT gagnant 1 siège Maîtrise.

La CGT obtient au global 5 sièges (- 1) sur 12 (Exécution : 3 - Maîtrise : 2)

Fort de ces résultats, avec la claire volonté de s'en servir pour renforcer l'unité, les capacités d'intervenir et de gagner des acquis, les militants CGT sont avec vous, parmi vous.

Ils vous proposent de se retrouver dans de grandes **manifestations le 1^{er} mai prochain à l'appel, sans précédent, des 8 organisations syndicales interprofessionnelles** et naturellement sur le terrain au plus près des revendications des cheminots.

Saisissons nous de la Fête du Travail pour agir en solidarité et en convergences d'intérêts avec les salariés du Public et du Privé, avec les privés d'emploi et les retraités et exiger des réponses en faveur de l'emploi, des salaires, de la protection sociale et des services publics.

La CGT remercie ses électeurs, ses militants et invite comme l'ont fait de nombreux cheminots depuis le début de l'année 2009, 52 sur la région, toutes celles et ceux qui ont choisi des élus CGT à rejoindre l'organisation CGT pour renforcer leur engagement dans la défense de leurs revendications sociales et le développement durable de notre entreprise .

Dijon, le 31 mars 2009